

L'Abri Végétal, une ferme de Compton spécialisée en production maraîchère biologique sous serres, a remporté le Prix Transmission d'entreprise – Fonds de solidarité FTQ remis pour la première fois lors de la onzième édition du Concours québécois en entrepreneuriat, en juin dernier.

-Lisette Proulx

Il suffit de franchir la porte des serres et de rencontrer Frédéric Jobin-Lawler et Annie Lévesque, pour réaliser combien Manon Sévigny et Jean Longpré, les propriétaires fondateurs de L'Abri Végétal ont dû être heureux de trouver une telle relève pour leur entreprise. Après 20 ans de travail acharné, passionné, innovateur et souvent rempli d'embûches pour arriver à créer une serre biologique parmi les plus réputées au Québec, Jean et Manon avaient bien mérité de transmettre leur entreprise à des gens qui avaient la capacité de poursuivre leurs plus hauts idéaux de culture biologique.

En tant que récipiendaires du prix Transmission d'entreprise –Fonds de solidarité FTQ, Frédéric et Annie obtiennent une bourse de 10 000 \$ pour avoir choisi de reprendre le flambeau de l'entreprise les ayant précédés et d'assurer ainsi la pérennité des acquis et de notre richesse collective. Le contexte de l'entrepreneuriat au Québec et les efforts qui sont présentement déployés pour préparer une relève

Les fleurs de demain sont dans les semences d'aujourd'hui.
Proverbe chinois



ve entrepreneuriale forte et engagée ont amené le Concours québécois en entrepreneuriat à élargir son champ d'action. Ce prix est offert pour une toute première année, grâce à la contribution du Fonds de solidarité FTQ. Onze entreprises avaient été retenues comme finalistes parmi 38 dossiers de candidatures et dans tout le Québec, toutes catégories confondues, c'est L'Abri Végétal qui a remporté la palme.

Une riche expérience et un plan d'affaires béton

Le projet d'achat, d'exploitation

et de relève de la ferme L'Abri Végétal, n'était pas une mince affaire. Spécialisée en productions maraîchères biologiques sous serres depuis près de 20 ans, l'entreprise jouissait d'une mise en marché exceptionnelle dans le contexte de la serriculture au Québec.

Heureusement, Frédéric et Annie avaient acquis dans les 10 dernières années des compétences reconnues dans le milieu de la serriculture québécoise et canadienne. Le dernier poste qu'ils ont occupé avant l'achat de la ferme était à l'emploi chez le groupe Horticole Ledoux inc.

en tant que conseillers en production maraîchère serricole.

La société en nom collectif (SENC) que Frédéric et Annie ont formée a fait l'acquisition le 1er janvier 2009 des actifs de L'Abri Végétal enr. et de la société 9018-1777 Québec inc. Portant aussi le nom de L'Abri Végétal Enr, la nouvelle société a comme objectifs de poursuivre et d'améliorer la production de tomates et concombres de serre de la ferme. Les connaissances de niveau universitaire, l'expérience et la motivation des deux jeunes promoteurs au niveau de l'optimisation des conditions de cultures et de la gestion d'entreprise permettent d'assurer la continuité du succès exceptionnel de L'Abri Végétal.

Une production importante

En plus des 2000 m² de serres de cette ferme de 10 acres, le site comprend un grand potager permettant d'approvisionner les boîtes de familles ainsi qu'une maison centenaire. La production de tomates et de concombres de serres biologiques est principalement vendue aux États-Unis par une coopérative de mise en marché nommée DEEP ROOT. Cette mise en marché, achetée par les promoteurs aux anciens exploitants, permet d'obtenir un volume de ventes très intéressant et un prix de vente supérieur au prix offert sur le marché du Québec. Une mise en marché locale est aussi poursuivie grâce à la vente de produits maraîchers à des paniers de